

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA STIB

La Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) est chargée de l'exploitation et du développement des transports publics de la Région de Bruxelles-Capitale et propose dans ce cadre des solutions de mobilité durable qui répondent aux attentes du client.

La direction de la STIB s'engage à mettre en place un système de management environnemental selon la norme ISO 14001, pour l'ensemble de ses activités, à l'exclusion de la DITP, des activités liées au réseau surface sous la responsabilité des gestionnaires de voirie, des participations financières (Cambio, ...) et du Musée du Transport Urbain Bruxellois (MTUB).

Et à ce titre, la STIB s'engage à :

1. Respecter toutes les exigences légales, réglementaires, contractuelles et autres engagements pris volontairement, en matière d'environnement, s'appliquant à ses activités.
2. Maintenir ses performances environnementales en matière de gestion des déchets et de nuisances liées aux déplacements domicile-travail de son personnel.
3. Intégrer dans sa dynamique d'amélioration continue, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et d'eau, les rejets dans l'air et les nuisances sonores et vibratoires générées par l'exploitation de son réseau.
4. Mettre en place une politique d'achat responsable en intégrant des considérations environnementales.
5. Contrôler tout risque de pollution par la gestion rigoureuse, le suivi et le contrôle des activités concernées, particulièrement celles liées aux produits et déchets dangereux.
6. Sensibiliser son personnel et former ceux qui ont un rôle clé dans la gestion environnementale des sites.
7. Communiquer régulièrement, à son personnel, ainsi qu'aux autres parties prenantes internes et externes, l'évolution de son système de management environnemental.
8. Poursuivre les efforts d'intégration des principes d'écoconstruction dans les projets d'Infrastructures (bâtiments et tube de transport).

La Direction de la STIB soutient la démarche par la mise à disposition des ressources nécessaires et le suivi régulier du système de management environnemental, de son évolution et de son amélioration continue.

Avec le support de la Cellule Environnement de la STIB, les relais locaux désignés par leur hiérarchie assurent la gestion opérationnelle du système de management environnemental.

Chaque collaborateur de la STIB est appelé, dans l'exercice de ses activités, à prendre part activement, à cette démarche environnementale.

Fait à Bruxelles, le 10 octobre 2022

CEO - Briec de Meeûs

DCEO - Tamara De Bruecker



.brussels 
ENSEMBLE, FAISONS BOUGER BRUXELLES